

Déclaration électronique des données salariales: comment faire?

Le temps est une ressource précieuse. Grâce au service web d'Allianz Suisse, déclarez rapidement les données salariales nécessaires au calcul de votre prime annuelle définitive pour l'assurance maladie et accidents.

Vos avantages

Réduction des formalités administratives

Il n'est plus nécessaire de remplir manuellement les formulaires et autres documents et de les renvoyer.

Simplicité et rapidité

La saisie des données salariales s'effectue en quelques étapes seulement et l'installation d'un logiciel spécifique n'est pas requise.

Sécurité des données très élevée

Vos données sont transmises dans le respect des normes de sécurité les plus élevées.

Accès personnel

Avec un accès personnel, vous pouvez consulter vos données.

Comment faire?

1. En décembre prochain, vous allez recevoir une demande écrite de notre part pour déclarer les données salariales par voie électronique. Vous pouvez nous envoyer votre déclaration via notre service web gratuit «ELM» ou via votre comptabilité salariale grâce à «Swissdec».

Vous trouverez des informations sur Swissdec sur le site en ligne: swissdec.ch/fr/user

Pour accéder à notre service web ELM, rendez-vous sur allianz.ch/donnees-salariales.



2. Vous devez vous inscrire la première fois pour pouvoir utiliser ELM. Si vous avez déjà un compte utilisateur, par exemple en raison d'une déclaration faite l'an dernier, il vous suffit de vous connecter. Dans ce cas, passez **directement à l'étape 6**.

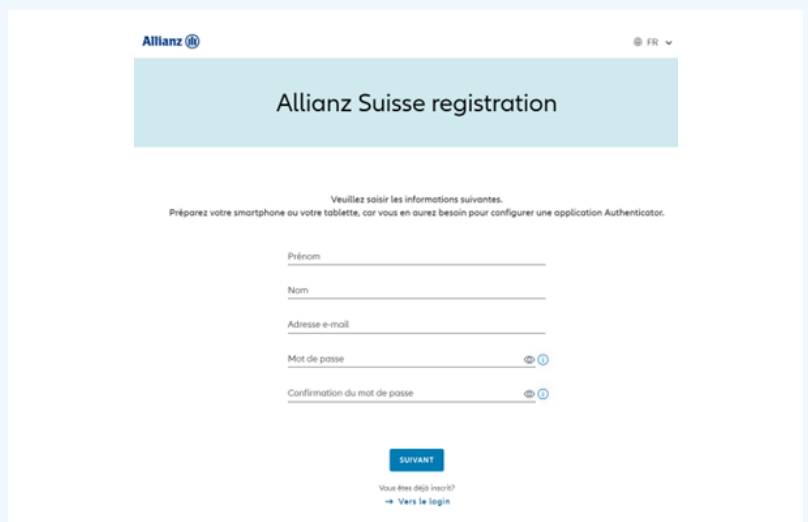
Sur allianz.ch/donnees-salariales, vous trouverez des questions et réponses utiles sur la connexion et l'inscription.



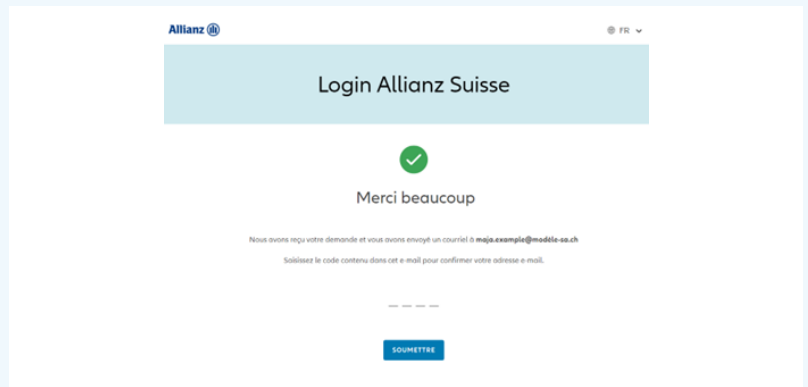
3. Vos coordonnées ne sont requises que pour l'inscription unique.

Les exigences en matière de mot de passe sont décrites dans la fenêtre d'information [\(i\)](#).

Pour savoir comment nous utilisons vos données, cliquez [ici](#).

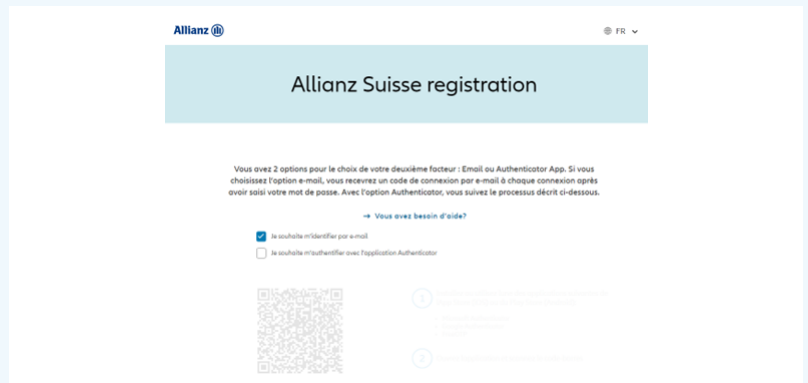


4. Après avoir saisi vos coordonnées, vous devrez confirmer votre adresse e-mail. Vous recevrez ensuite un e-mail avec un code à 4 chiffres, que vous saisirez ici.



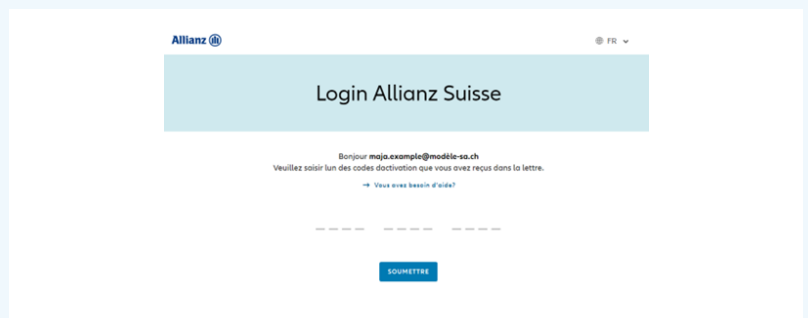
5. Une fois que vous aurez confirmé votre adresse e-mail, vous devrez définir le deuxième facteur que vous souhaitez utiliser pour vous identifier lors de votre prochaine connexion.

Vous pouvez choisir entre l'e-mail et une application d'authentification.



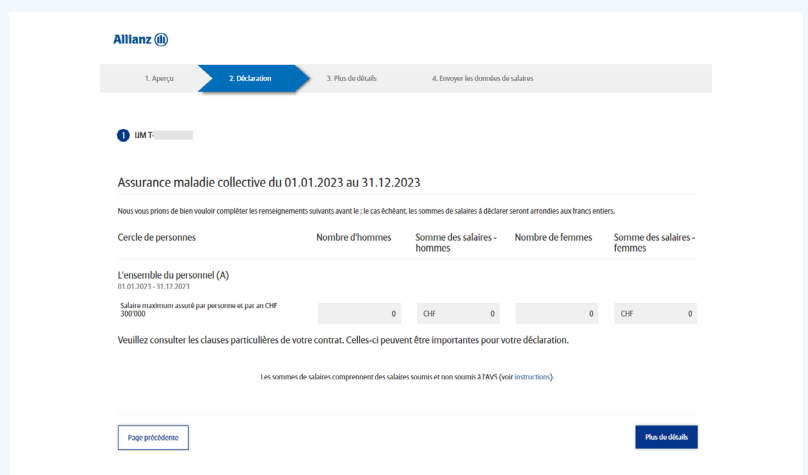
6. Si vous venez de créer votre compte utilisateur ou si vous vous connectez pour la première fois cette année, vous devrez entrer l'un des codes d'activation figurant dans notre courrier (étape 1).

Si vous avez reçu plusieurs courriers, vous pourrez ajouter d'autres codes d'activation pour différents clients dans une étape ultérieure (point 12).



7. Une fois connecté(e), vous pouvez entrer les données pertinentes.

Sous les champs de saisie, vous trouverez un lien vers les directives pour l'assurance maladie collective, l'assurance-accidents et l'assurance-accidents complémentaire. Celles-ci vous aideront à saisir les données correctes.



8. Entrez maintenant vos coordonnées avec lesquelles nous pouvons vous contacter pour toute question sur cette déclaration. Ces données ne seront pas utilisées à d'autres fins.
9. Vous avez également la possibilité de télécharger la liste des salaires au format PDF ou de nous l'envoyer par courrier à Allianz Suisse, Déclarations, Case postale, CH-8010 Zurich. Merci d'indiquer votre numéro de client ou de contrat.
10. Si nécessaire, vous pouvez saisir des informations pertinentes relatives à la déclaration dans le champ de commentaire. Nous en prendrons connaissance et vous contacterons le cas échéant.

11. N'oubliez pas de soumettre les données salariales en cliquant sur le bouton correspondant. Le reçu pourra ensuite être enregistré ou imprimé.

Vous recevrez le décompte de prime définitif de notre part par courrier au bout de quelques jours ouvrables.

Déclaration	Numéro de police	Période	Quittance	Statut décompte
Assurance-accidents selon la LAA	✓	01.01.2023 - 31.12.2023	PDF	Les données salariales sont transmises
Assurance-accidents complémentaire à la LAA	✓	01.01.2023 - 31.12.2023	PDF	Les données salariales sont transmises
Assurance maladie collective	✓	01.01.2023 - 31.12.2023	PDF	Les données salariales sont transmises

12. **Facultatif:** Avez-vous reçu d'autres demandes de déclaration? Pour transmettre les données salariales d'autres clients, cliquez sur votre adresse e-mail dans le coin supérieur droit, puis sur «Saisir le code d'activation». Vous pourrez alors saisir le code d'activation d'un autre courrier.

Après confirmation, vous serez redirigé(e) vers le service web et vous pourrez sélectionner le client correspondant.

Vous pourrez facilement rouvrir la sélection du client en cliquant sur le nom du client dans le coin supérieur droit.